



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 102453

Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur le rapport annuel relatif au mal-logement que vient de présenter la fondation Abbé Pierre. Il confirme malheureusement une nouvelle dégradation de la situation et évalue à plus de 8 millions le nombre de personnes touchées par la crise du logement. Cette évolution est d'autant plus inquiétante qu'elle intervient au moment où le Gouvernement n'a de cesse de se désengager de l'investissement public en faveur du logement. Elle montre également que le droit au logement opposable, entré en vigueur le 1er janvier 2008, n'apporte pas de réponse satisfaisante. Face à un tel bilan, elle lui demande de lui préciser quelle suite le Gouvernement entend réserver aux propositions formulées par la fondation Abbé Pierre.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102453

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2454

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)